Le peuple valdôtain

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

24 FEVRIER 2011 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année • N. 18130

8

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.com

EDITORIAL

L'anniversaire de L'Italie

Ego Perron

Pendant cette période la politique discute beaucoup de l'anniversaire de l'unité de l'Italie. Comme d'habitude, au lieu d'être un moment où l'on se retrouve pour fêter, pour célébrer cet événement, encore une fois chaque instant que nous vivons se transforme dans un moment de discussion et de forte opposition entre les partis.
De notre part, nous nous trouvons face à la commémoration d'un moment historique que nous respectons. Je ne veux pas ici parcourir tous les moments de l'histoire de notre région et souligner l'attitude avec laquelle nous avons vécu les différentes phases. Maintenant nous assistons a une célébration que nous respectons, qui ne nous crée pas de sentiments d'aversion vis-à-vis du Pays, mais que nous vivons avec une certain éloignement et une certaine distance.
Pour l'Union Valdôtaine le moment de fête est un autre. Nous préférons célébrer l'autonomie et l'anniversaire de notre Statut Spécial. Il est dommage que des forces et des hommes politiques qui militent dans notre région n'aient pas la même sensibilité que nous de se retrouver autour de ce moment si fondamental et si important pour la Vallée d'Aoste et de partager une vision générale commune à cet égard.
De notre part, nous respectons l'unité d'Italie même si elle ne correspond pas exactement à la vision que nous en avons. Nous avons toujours soutenu la nécessité de créer un état fédéral, qui est autre chose que le fédéralisme fiscal dont on discute maintenant. Notre proposition politique sur la réforme de la République en sens fédéral date des premières année quatre-vingt dix, bien avant l'exploit de la Lega Nord et bien avant que tout le monde parle, très souvent sans connaissance de cause, de Fédéralisme. Encore une fois nous avons été des précurseurs.
Mais en ce moment nous revendiquons les valeurs et les principes de l'autonomie. L'Union Valdôtaine existe pour cela. Elle existe pour défendre l'autonomie, pour la valoriser et pour la promouvoir. Nous sentons l'autonomie comme l'instrument et le moyen pour faire vivre cette communauté, pour la faire progresser. Elle est la raison de l'existence de l'Union Valdôtaine.
Donc ce moment de fête nationale pour nous est un évènement que nous respectons mais qui ne constitue pas pour nous un moment exceptionnel.
J'aimerais que ce moment puisse constituer pour la politique italienne une occasion de profonde réflexion historique, mais aussi de perspective pour le Pays. Que la politique s'interroge vraiment sur les besoins, sur les problèmes – énormes – qu'a l'Italie et non pas sur des querelles stériles qui éloignent seulement les gens de la politique et des institutions.

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«La liberté, c'est la liberté de dire
que deux et deux font quatre.
Lorsque cela est accordé, le reste suit»
George Orwell

Jamais oublier la force des mathématiques

Dimanche 27 février au Palais Régional

La Vallée d'Aoste célèbre les 65 ans de l'Autonomie

«La Vallée d'Aoste est constituée en Région autonome, *dotée de la personnalité juridique, dans le cadre de l'unité politique de la République italienne, une et indivisible, sur la base des principes de la Constitution et selon le présent Statut. Le territoire de la Vallée d'Aoste comprend les circonscriptions des communes qui en font partie à la date de l'entrée en vigueur de la présente loi. La Région a pour chef-lieu Aoste».*
Voici le premier article du Statut Spécial de la Vallée d'Aoste qui fut promulgué, comme loi constitutionnelle n° 4, le 26 février 1948 par le Président de la République, Enrico De Nicola.
Soixante-trois ans se sont écoulés depuis cette date fondamentale pour notre Région, tandis que soixante-cinq ans sont passés du moment où nos pères obtinrent l'Autonomie qui fut octroyée en 1945, mais qui se concrétisa le 10 janvier 1946 lors de la séance du premier Conseil de la Vallée, composé par les vingt-cinq membres indiqués par les partis antifascistes du Comité de Libération Nationale et guidé par Federico Chabod.

Pour célébrer ces deux anniversaires, fondamentaux pour l'histoire de la Vallée d'Aoste, l'Administration Régionale a organisé une cérémonie le dimanche 27 février, à 10h30, dans la salle des manifestations du Palais régional.
«*Dans une période de grandes turbulences politiques et institutionnelles* – a commenté le président du Conseil régional Albert Cerise – *notre Statut spécial constitue une garantie de stabilité ainsi qu'un point de repère pour notre communauté et pour ses perspectives futures».*

Nouvelles du Sénat

Mille prorogations et confiance. Missions à l'étranger

Antonio Fosson

Le décret dit "Milleproroghe" est une mesure administrative dont le but est de réévaluer certaines situations qui ne sont pas encore réglementées de manière précise. Mais cette mesure devient souvent la réglementation législative à travers laquelle introduire certaines "faveurs" que la majorité veut attribuer. Et cet assaut a été encore plus significatif en cette période où personne ne sait si le Gouvernement sera destitué ou s'il restera au pouvoir.
En ce qui nous concerne, des financements ultérieurs ont été confirmés de 5 pour mille en faveur du bénévolat : subventions sûrement inférieures à la nécessité mais qui, malgré tout, soulignent l'importance sociale de cette activité. Des financements supplémentaires ont été prévus pour les victimes des inondations en Vénétie, Ligurie et Campanie, ainsi que la suspension des impôts et des crédits pour les victimes du tremblement de terre dans les Abruzzes. Pour la première fois, des subventions ont été prévues pour le monde de l'édition et la télévision locale ce qui devrait donner un peu d'oxygène à cet espace de communication qui soutient les petites communautés et les particularités comme en Vallée d'Aoste. Ainsi, la suspension des réductions aux organismes sportifs associés au Coni et de la feuille rose pour les scooters et les "minicar" est également prévue.
A cela s'ajoute des réglementations "curieuses" comme la prolongation ultérieure des délais pour payer les sanctions des quotes-parts laitières et l'arrêt de démolition des habitations construites illégalement en Campanie à cause de la situation d'indigence et des difficultés objectives de la zone.
Au contraire, n'ont pas été accueillis les amendements présentés par moi-même en collaboration avec le Gouvernement régional à propos de la gestion du Registre Public de l'Automobile.
En raison du nombre important des amendements, le Gouvernement a posé la "confiance" et le résultat de 158 votes favorables avec 22 voix de différence sur la minorité a été significatif.
Il faut souligner qu'à l'occasion de ce vote, le Groupe de "Futuro e Libertà" de Fini s'est divisé de manière significative. Mon choix avec celui de la SVP a été de m'abstenir parce qu'on pouvait faire plus et sûrement mieux. Par rapport à cette décision, au niveau régional, le PdL a soulevé une polémique. Je veux rappeler qu'en m'abstenant, je n'ai voulu compromettre aucun dialogue entre l'UV et le PdL au niveau régional parce que le domaine dans lequel je travaille est un autre, il est national. Je souligne, en outre, qu'au niveau national, nous ne faisons pas partie de la majorité et que, comme je l'ai dit plusieurs fois et comme l'a également fait remarqué le président Perron, nous nous réservons l'autonomie de vote sur les différentes lois. Dans ce cas précis, on devait voter un texte, le "Milleproroghe", qui ne répond à aucune de nos requêtes et qui ne nous convainc pas complètement dans ses contenus.
La discussion s'est poursuivie sur le refinancement des "missions militaires pour la paix". Le vote a été, à large majorité, positif (le seul à avoir voté contre, comme par le passé, est l'IdV de Di Pietro) même si les questions et les doutes, sur la validité des missions et sur le sens de la mort des militaires italiens, étaient présentes dans toutes les interventions, exprimés avec responsabilité et attention.

NOUVELLES EN BREF

INSCRIPTIONS AUX SÉJOURS CLIMATIQUES POUR LES PERSONNES AYANT DES TROUBLES PSYCHO-PHYSIQUES

L'Assessorat régional de la Santé, du Bien-être et des Politiques Sociales communique que les inscriptions aux séjours climatiques pour les personnes ayant des troubles psycho-physiques ayant un âge compris entre 18 et 64 ans se clôtureront vendredi 8 avril 2011. Les demandes d'inscription devront être présentées, ou directement rédigées, sur présentation de la documentation requise, auprès de la Coopérative Sociale Indaco située 26/a, rue Bramafan, selon l'horaire d'ouverture suivant : Lundi 9h/12h et 14h/15h30, Mardi 9h/12 et 15h/17h30, Jeudi 9h/12h et 14h30/17h30, Vendredi 9h/12h et 14h30/17h30.

Les tours individués sont les suivants : du vendredi 27 mai au vendredi 10 juin 2011 à l'Hôtel Mondial, 43, Rue Titano, Pinarella di Cervia ; du dimanche 26 juin au dimanche 10 juillet 2011 à Ge.Tur. « Le Vele », 29, Avenue Centrale, Lignano Sabbiadoro ; du samedi 30 juillet au samedi 13 août 2011, auprès du Ge.Tur « Le Vele », 29 Avenue Centrale, Lignano Sabbiadoro ; du dimanche 28 août au dimanche 11 septembre 2011 à l'Hôtel Mondial, 43, Rue Titano, Pinarella di Cervia.

Le 2 mai 2011 sera établi un classement et la coopérative pourvoira à le communiquer avec le total du quota de contribution de l'usager établie. Le formulaire d'inscription aux séjours climatiques est disponible sur le site régional à l'adresse : http ://www.regione.vda.it/servsociali/disabilita/servizi/soggiorni_climatici/modulistica_i.asp.

Pour tout autre renseignement contacter Mme Roberta Frescot de la Coopérative Indaco au n. de téléphone suivant : 0165-32221.

DEMANDES DES CONTRIBUTIONS POUR LES APICULTEURS

L'Assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles, Giuseppe Isabellon, informe les apiculteurs qu'il est possible présenter les demandes de contribution relatives aux actions visant à améliorer les conditions de production et de commercialisation des produits d'apiculture, prévues par le Règlement (CE) n. 1234/2007 pour la période 2011-2012.

Les demandes devront être présentées, jusqu'au 10 mars prochain, au Bureau apiculture de l'Assessorat, 66, lieu-dit Grande Charrière, à St-Christophe (horaire mardi et jeudi de 9h à 14h, les autres jours d'après un rendez-vous préfixé. L'avis relatif à la concession des contributions, contenant toutes les indications sur les actions poursuivables et les critères d'accès, est consultable à l'adresse internet www.regione.vda.it/agricoltura. Pour tout autre renseignement les intéressés sont invités à contacter le Bureau apiculture aux numéros 0165/275297.275298.

L'acceptation des instances pour chaque action retenue admissible et le relatif montant de contribution seront communiqués aux bénéficiaires suite la décision de la Commission Européenne portant l'approbation du programme italien. Les dépenses pour ces actions pourront être effectuées successivement à la communication de la part des bureaux de l'Assessorat et devront être complétées jusqu'au 31 août 2012, tandis que les aides seront octroyés aux bénéficiaires de l'Agence pour les octrois en Agriculture (AGEA) à partir du 15 octobre 2012.

La section de l'Union Valdôtaine d'Arvier

organise son dîner social

Samedi 26 février 2011 à 20h00
à l'Osteria del Viandante

le prix est de 25 euros.
Pour les réservations s'adresser à :
– Mme Christiane Luboz, tél. : 347 73 75 663
– Mme Denise Alleyson, tél. : 328 94 49 299

Participez nombreux !

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 18 février

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a approuvé les modalités d'application du 2ème alinéa de l'article 6 (Mesures en faveur des familles démunies - Chèque énergie et exonérations) de la loi régionale n° 40 (loi de finances 2011/2013).

Par ailleurs, il a décidé que la Région participera à la manifestation Io lavoro nel settore turistico-alberghiero e benessere, organisée par l'Agence Piemonte lavoro, à Turin, les 11 et 12 mars, ainsi que les 7 et 8 octobre 2011.

Il a également adopté le programme annuel des actions de formation professionnelle et de développement des mesures destinées à encourager l'emploi.

En outre, le Gouvernement a nommé en qualité de conseillers représentants de la Région Messieurs Lale-Murix, pour l'Association des viticulteurs de Gressan et Jovençan, Vittorio De la Pierre, pour le Centre d'études et de culture Walser de la Vallée d'Aoste, ainsi que Jean-Claude Favre et Giovanni Battista Noris, pour la Société italienne par actions pour le Tunnel du Mont-Blanc.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Des aides en capital ont été octroyées à des entreprises artisanales et industrielles, au titre des demandes présentées à cet effet par ces dernières en 2010. Une enveloppe de 258.000 euros a été débloquée pour ce faire. De plus, une aide de 445.000 euros a été accordée à l'entreprise Dora d'Aoste en vue de la réalisation d'un projet expérimental.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE

L'Exécutif a approuvé la variation du budget prévisionnel de la Région relative au triennat 2011/2013 pour l'inscription d'un financement octroyé par la Fondation pour la campagne de sensibilisation contre la rupture d'anévrisme de l'aorte abdominale, intitulée « Une minute qui vaut une vie ».

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

Toujours dans le cadre des mesures en faveur des familles démunies – Chèque énergie et exonérations visées à l'article 6 de la loi régionale n° 40 du 10 décembre (loi de finances 2011/2013), le Gouvernement a adopté les modalités d'application du 1er alinéa dudit article. Par ailleurs, il a fixé à 461 euros le plafond du minimum vital, et ce, à compter du 1er janvier 2011.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

L'Exécutif a décidé de transmettre au Conseil régional le projet de loi inhérent aux nouvelles dispositions en matière de lignes électriques et abrogeant la loi régionale n° 32 du 15 décembre 2006.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

Le Gouvernement a approuvé la transmission au Conseil du projet de loi inhérent à la modification de la loi régionale n° 20 du 28 juin 1991 portant promotion d'une fondation pour la formation professionnelle dans le secteur touristique. Par ailleurs, il a donné son feu vert à la réalisation en 2011 d'une action de communication en Italie, pour soutenir l'image et l'offre touristique de la Région et a attribué un mandat de collaboration à l'agence Maxus mc2 de Turin à cet effet.

Entraide des Femmes Valdôtaines

Le **8 MARS**, pour la **fête des femmes**,
l'Entraide des femmes valdôtaines
organise un dîner concert
avec **Maura Susanna**
au

Restaurant Pezzoli de Gressan à 20h00

Avec son dernier cd "Terra mia", Maura Susanna révèle son âme profondément valdôtaine, qui s'ouvre au monde tout en préservant son cœur qui reste patoisant et nous restitue l'amour pour notre petite patrie.
Toutes les femmes valdôtaines, et les hommes aussi, sont invitées à notre soirée.
Pour confirmer votre adhésion vous pouvez vous adresser, avant le 6 mars dernier delai :
– au Restaurant Pezzoli - tél. 0165 25 01 23
– au Siège central de l'Unoin Valdôtane - tél. 0165 23 51 81
– à Rosina Rosset - tél. 329 22 53 571

Bonne fête à tous !

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

L'épisode de la semaine dernière a été enregistré au Val d'Aoste

Plus de cinq millions de spectateurs pour la série télévisée "Fuoriclasse"

L'assesseur à l'Education et à la Culture de la Région autonome Vallée d'Aoste Laurent Viérin a exprimé sa satisfaction *«pour l'excellente audience obtenue par la fiction Fuoriclasse»*, avec Luciana Littizzetto et Neri Marcoré, diffusée en première partie de soirée la semaine dernière par Rai Uno, qui a réuni 5 millions 699 mille téléspectateurs et obtenu 20,94 % de part de marché. L'épisode de la série télévisée avait été tourné en Vallée d'Aoste, en particulier dans le château de Fénis au Théâtre Romain d'Aoste, ainsi qu'au Casino de la Vallée et au Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent. La série télévisée a comme protagoniste une institutrice d'un lycée turinois (Luciana Littizzetto) qui vient de divorcer de son mari (l'acteur Neri Marcoré, protagoniste avec la pièce "Il signor G" de la Saison Culturelle 2009/2010) et qui se trouve face aux difficultés de créer un lien entre les jeunes élèves et le monde des adultes. *«Nous croyons beaucoup dans l'importance des moyens d'information pour la promotion de notre territoire, de nos biens culturels* – a dit encore Laurent Viérin – *et c'est bien pour ça qu'on a collaboré avec ce projet cinématographique. L'utilisation du château de Fénis et du Théâtre Romain d'Aoste est sans aucun doute une excellente promotion pour notre Vallée d'Aoste. La télévision avec* "Fuoriclasse" *et le cinéma auparavant avec le film* "Figli delle Stelle" *sont considérés au niveau mondial comme d'importants instruments de valorisation des ressources locales, mais aussi comme un moyen de développement du tissu social et économique du territoire»*.

Luciana Littizzetto et Neri Marcoré

Bourses d'étude à la mémoire de Ugo et Liliana Brivio

L'assessorat de l'Education et de la Culture vient de lancer deux avis de concours en vue de l'attribution de prix et de bourses d'étude à la mémoire de Ugo et Liliana Brivio. Selon les dispositions testamentaires de Liliana Brivio, femme engagée pendant la Résistance contre le nazi-fascisme et enseignante de longue carrière dans les écoles de la Vallée d'Aoste, et grâce aux revenus du legs à la mémoire de son frère Ugo Brivio, ancien partisan, titulaire d'une maîtrise en chimie pure, la Région autonome Vallée d'Aoste va remettre trois prix d'étude et deux bourses d'étude. Les premiers (800 euros, 600 euros et 400 euros) sont destinés aux élèves fréquentant l'école secondaire du premier degré sur qui vont se mesurer sur le thème de l'éducation à la citoyenneté et à l'interculturalité. Les bourses d'étude de 900 euros chacune vont récompenser deux élèves, fréquentant la première classe de l'école secondaire du premier degré, qui se sont distingués de manière significative dans la compréhension et l'application de la citoyenneté. Les échéances sont fixées respectivement le 13 mai et le 30 juin 2011.

450e Anniversaire

Le français : langue officielle des Valdôtains

En 1561 le Français devint la langue officielle *en Vallée d'Aoste. C'est pour rappeler cet anniversaire, fondamental pour l'histoire et l'identité de notre région, que «Le Peuple Valdôtain» publiera, tout au long de 2011, une série d'articles qui parcourront brièvement les étapes de l'histoire linguistique et littéraire de la Vallée d'Aoste.*

7 - Une séance historique de l'Assemblée des Etats

Au début du XVIe siècle, la langue exclusive de l'administration est encore, partout dans l'Europe occidentale, le latin, la langue universelle de l'Eglise et de l'Empire. L'essor des Etats «nationaux» tels que la France, l'Angleterre et l'Espagne, favorise cependant l'usage de plus en plus fréquent des langues vulgaires respectives, dans des domaines de plus en plus nombreux et même dans les occasions officielles et les moments institutionnels. Pour ce qui est du français, le roi de France François Ier établit en 1539, par son édit de Villers-Cotterêts, que tous les actes publics seront désormais écrits en cette langue dans tout le Royaume.

Le roi de France François Ier

Trois ans auparavant, l'Assemblée des Etats du Duché d'Aoste anticipe cette décision capitale, en rédigeant pour la première fois en français le procès-verbal officiel de sa séance du 28 février 1536. Cette séance se déroule dans des conditions dramatiques. Les Etats de Savoie – Savoie, Piémont, Nice, les territoires savoyards de la Suisse romande actuelle – sont occupés par les troupes françaises, les Valaisans et les Bernois. Le duc Charles II est assiégé à Verceil. La Vallée d'Aoste est la seule région libre. La propagande protestante s'y répand et se double d'une action politique en faveur de l'annexion à la Confédération suisse. Seule institution à même de maîtriser la situation, l'Assemblée des Etats se réunit à Aoste, convoquée par le bailli Mathieu de Lostan. L'heure est aux décisions irrévocables : les Valdôtains sont appelés à décider s'ils veulent demeurer fidèles au catholicisme et au duc de Savoie. L'Assemblée vote en faveur de l'Eglise et du duc et engage ses membres à assurer la défense du Pays de toute invasion étrangère. Il est nécessaire que cette décision soit connue de la population de toute la Vallée, il faut donc qu'elle soit compréhensible au peuple : d'où le choix de rédiger le compte-rendu de cette réunion capitale en français et non en Latin comme d'habitude.

(7 – à suivre)

Le Cpel-Celva a organisé une série de réunions-débats

«Les administrateurs discutent du Plan de Zone»

Le Plan de Zone de la Vallée d'Aoste est né pour donner des réponses aux problèmes des personnes et des communautés locales, pour localiser les nécessités et les stratégies de réponse les plus efficaces et pour réévaluer les ressources disponibles.
Les projets envisagés, qui devront être approuvés par le Gouvernement régional, concernent des exigences particulières de la vie des personnes et de la communauté, à savoir la fragilité des familles, le malaise des adolescents, la nécessité de concilier les engagements familiaux et scolaires, le malaise psychique et l'isolement des personnes.
Afin de sensibiliser les Administrations locales et promouvoir la participation de toutes les communautés locales, le Cpel-Celva a organisé une série de rencontres-débats, auxquelles participeront environ 240 administrateurs et secrétaires communaux.
«*Les Syndics, les Présidents des Communautés de Montagne et les secrétaires communaux sont engagés sur le territoire dans la planification et la gestion de ressources financières* – a expliqué le président du Cpel-Celva Elso Gérandin lors de la présentation de l'initiative "Les administrateurs discutent du Plan de Zone" – *il faut, donc, qu'ils soient informés sur la situation du Plan et qu'ils puissent participer activement à son développement».*

Le Plan de Zone représente l'instrument de programmation qui est en train de redessiner le système valdôtain des services et des politiques sociales. En ce qui concerne la Vallée d'Aoste, un seul Plan a été envisagé pour toute la région, mais qui tend à sauvegarder chacune de ses spécificités, le territoire a été divisé en 5 "sous-groupes".
Pendant la période 2009/2011, le Plan de Zone a été financé à 50% par le Cpel-Celva et pour le restant par l'Administration régionale, pour un montant de 1 million 800 mille euros.
«*S'agissant d'un instrument qui interprète les besoins du territoire* – a ajouté l'assesseur régional à la Santé et aux Politiques sociales Albert Lanièce – *le Plan de Zone a été conçu de façon complémentaire par rapport aux services et aux activités déjà mis en place par notre Assessorat».*
La Commune d'Aoste jouera un rôle décisif dans la coordination du processus : «*Nous sommes parvenus à obtenir l'approbation de cinq projets très innovants* – a commenté l'assesseur communal aux Politiques sociales Marco Sorbara – *après avoir signé, l'année dernière au mois de mars, l'accord de programme pour l'adoption du premier Plan de Zone. Les cinq différents groupes territoriaux ont d'ailleurs été impliqués afin de promouvoir des initiatives visant à faire face aux nécessités de chacun».*

Le Conseil communal de la ville d'Aoste a analysé le projet

Université, le Campus prêt en 2019

En haut, le commissaire unique de la Nuv (Nuova Università Aostana) Bruno Milanesio avec le syndic du chef-lieu Bruno Giordano et son adjoint Albert Follien. À droite le plastique qui reproduit le projet préliminaire du campus universitaire d'Aoste qui surgira sur la caserne Testafochi, en bas le recteur de l'Université Pietro Passerin d'Entrèves

Un conseil communal thématique sur la question de l'Université. La ville d'Aoste, jeudi dernier 17 février, a vu son assemblée discuter du projet du campus universitaire qui naîtra dans les années à venir à la place de la caserne Testafochi.

«134 millions, 179 mille 494 euros seront nécessaires pour achever les travaux. – a expliqué au Conseil l'administrateur unique de la Nuv (Nuova Università Valdostana) Bruno Milanesio, la société qui s'occupe du projet pour compte de la Région – *L'Etat devrait couvrir le cinquante pour cent des dépenses, d'autres vingt millions devront arriver des fonds Fas* (Fondi per le aree sottoutilizzate). *La Région dépensera 58 millions d'euros, mais on pourrait aussi arriver à d'autres formes de financement de la part des privés»*.

Tout ça pour une structure qui – toujours selon le projet préliminaire présenté sous forme d'un plastique dans la salle du Conseil communal d'Aoste – pourrait être inaugurée en 2018 ou en 2019.

«Ce projet est très important pour la ville d'Aoste – a dit le syndic Bruno Giordano – *et pour son développement dans le futur. J'espère que le parcours qui portera à ce nouveau campus puisse être partagé par toutes les forces politiques présentes dans cette assemblée».* Ce qui en effet est arrivé en partie : l'opposition elle aussi a souligné l'importance de la naissance du campus universitaire. En attendant le campus, l'université du Val d'Aoste continuera son travail de formation des jeunes générations. Le recteur de l'athénée valdôtain Pietro Passerin d'Entrèves était présent aussi au Conseil communal thématique, pour expliquer le parcours à affronter dans le prochain futur.

«Aujourd'hui l'Université du Val d'Aoste compte 1.250 étudiants inscrits, 56 professeurs titulaires et 180 chercheurs. Il y a en outre 55 employés dans le secteur administratif. Un système qui fonctionne très bien, même si le battage médiatique veut faire passer un message négatif. C'est sûr, cet athénée ne pourra jamais compter 20 mille étudiants, c'est un chiffre absolument pas raisonnable. Mais avec l'activation des cours de spécialisation de deux ans, je crois que cette Université pourra faire encore une autre augmentation de qualité».

Le professeur, qui au mois d'octobre prochain terminera son deuxième (et dernier) mandat comme recteur de l'Université du Val d'Aoste, a expliqué aussi *«qu'il est nécessaire de rationaliser les cours proposés par l'Université»* et a conclu son allocution en expliquant que *«la naissance du campus universitaire dans le centre d'Aoste réformera la ville de manière très positive».*

Le Conseil communal a approuvé le budget 2011

Pollein, l'approbation du Plan d'Urbanisme approche

Pendant les dernières semaines, le Conseil communal de Pollein s'est réuni deux fois : lors de la séance du 26 janvier, l'Assemblée a abordé les huit points à l'ordre du jour, parmi lesquels le plus important était l'approbation du budget pour l'année 2011.

Le document de prévision met en évidence que les indemnités de charge, qui avaient été réduites lors du commencement de la législature au mois de mai de l'année passée, n'ont pas changé, ainsi que les tarifs concernant les égoûts, les déchets et la dépuration des eaux.

«*Le budget 2011* – a expliqué le syndic Luca Bianchi – *s'équilibre sur le chiffre de 3 millions 502 mille euros. En analysant les dépenses, 68% est utilisé pour les frais courants, tandis que les investissements s'élèvent à presque 900 mille euros, dont 417 mille seront destinés au projet Fospi des travaux d'agrandissement du cimetière».*

«Sur les budgets des organismes locaux – a continué le premier citoyen – *pèse lourdement la politique économique du Gouvernement national : nous sommes obligés d'œuvrer avec difficulté sur les choix concrets des investissements. Notre Commune a subi une diminution de 109 mille euro, à savoir 8% des entrées. Par contre la contribution du Bim a augmentée et, en 2011, sera de 182 mille euros».*

En suite, l'Administration communale de Pollein a envisagé des études de faisabilité et des projets sur lesquels elle a l'intention

d'investir. En premier lieu, le système souterrain pour le triage des déchets, qui sera réalisé sous la coordination de la Communauté de Montagne Mont Emilius ; en outre, le reclassement de l'édifice de l'ancienne coopérative "Carni Pollein", et encore le réaménagement des hameaux de Dregier et de Château.

Pendant la semaine suivante, le Conseil a été appelé à se réunir pour examiner une variation non essentielle au Plan d'Urbanisme : le vendredi 4 février dernier, l'Assemblée a approuvé à l'unanimité le premier passage qui portera à la modification du point concernant les sites et les installations des radiotélécommunications.

«*Cette Administration* – a souligné Luca Bianchi – *a la nécessité d'effectuer des interventions pour installer des stations radioélectriques qui seront indispensables pour la réalisation du nouveau système de vidéosurveillance urbaine. Des caméras seront placées aux trois points d'accès au pays et seront connectées à la centrale de la police locale».* Suite à cette modification, le Plan d'Urbanisme, sauf observations de l'Administration régionale ou des citoyens, sera à nouveau soumis au Conseil communal pour son approbation définitive.

La séance s'est terminée par les communications du premier citoyen : «*La Commune de Pollein a souscrit une convention avec le Tribunal d'Aoste qui consentira aux personnes condamnées pour avoir conduit en état d'ébriété de se réhabiliter en faisant des travaux d'utilité publique dans le domaine de la sûreté et de l'éducation routière : une forme alternative à la prison ou à l'amende pécuniaire».*

La deuxième édition du Tor des Géants a fait le plein d'inscrits en 5 jours

La promotion touristique de la Vallée est passée par la Bit de Milan

La Vallée d'Aoste n'a pas raté le rendez-vous avec la Bit, Bourse Internationale du Tourisme, qui s'est déroulée, à Milan, du jeudi 17 au dimanche 20 février dernier.
Le jour de l'inauguration du stand, l'assesseur régional au Tourisme Aurelio Marguerettaz, accompagné par les responsables de l'Assessorat et par Silvana Perucca, la présidente de l'Association des Hôteliers de la Vallée d'Aoste, a présenté une importante nouveauté pour le secteur touristique, à savoir le "Vallée d'Aoste Booking", le système de réservation en ligne qui permettra aux touristes de choisir et de réserver leurs vacances directement sur le portail de la Région.
Mais le plat de résistance du jour a été la présentation de la deuxième édition du Tor des Géants, la compétition d'endurance trail : du 11 au 18 septembre prochain, les athlètes et les passionnés de cette discipline pourront se confronter dans cette course qui traverse la Vallée d'Aoste parcourant les Alte Vie numéro 1 et 2 au pied des massifs les plus hauts et les plus fascinants d'Europe.

« *Le Tor des Géants* – a expliqué l'Assesseur Marguerettaz en présence d'Alessandra Nicoletti de l'association VdA Trailers – *représente une vitrine prestigieuse pour nos principaux produits touristiques de la saison d'été : le trekking et l'excursion trouvent parmi nos montagnes leur expression la plus profonde et la plus renommée* ». Après le succès de la première édition, à laquelle plus de trois cents personnes avaient participé, pour l'édition 2011 le nombre maximum d'inscrits a été atteint en moins de cinq jours et la liste d'attente en compte déjà 160. Parmi les 500 inscrits, 48 femmes et 452 hommes, on trouve des coureurs de 23 nations différentes, dont les plus nombreux sont les italiens, les français et les espagnols.

BOÎTE AUX LETTRES

LES ARTICLES PARAISSANT SOUS CETTE RUBRIQUE N'ENGAGENT PAS LA RESPONSABILITÉ DE LA RÉDACTION

Lettre ouverte pour l'assesseur Aurelio Marguerettaz

« À propos de l'accueil des touristes »

Monsieur l'assesseur Aurelio Marguerettaz,
Nous avons lu avec intérêt dans le journal "Le Peuple Valdôtain" l'allocution de l'assesseur régional au Tourisme Aurelio Marguerettaz, à l'occasion du Congrès de l'Union Valdôtaine, et en particulier ce passage : « … *Quand les touristes arrivent, évidemment, il faut que les structures d'accueil soient ouvertes, mais, en même temps, il faut que les transports fonctionnent, tout comme les services de déblaiement de la neige, les artisans-plombiers, menuisiers, électriciens, mécaniciens – qui garantissent des services appropriés aux touristes qui ouvrent leurs maisons de vacances et qui peuvent avoir des problèmes*… ».
Peut-être l'Assesseur régional n'est-il pas au courant que le chef-lieu de la Commune de La Salle ne bénéficie pas d'une liaison de cars avec la ville d'Aoste, tous les arrêts étant à Le Pont, sur la route nationale 26, incommode pour les habitants et surtout pour qui vit ou loue dans les hameaux ? Nous ne demandons pas toutes les courses, mais au moins un aller et retour. De plus l'Administration communale n'a pas donné l'adhésion au "Skibus free" de la Valdigne.
Le bureau de l'Office du tourisme est fermé et les touristes pour avoir des renseignements doivent aller à Courmayeur. Nous avons adressé une invitation à l'Administration communale pour avoir au moins un tableau d'affichage pour les locataires des appartements, en vain.
À cause de choix politiques nous n'avons pas des pistes de ski et l'Administration communale fait très peu pour attirer les touristes dans ce pays qui est « le bijoux de la Valdigne ».
Nous espérons dans une attitude positive à nos demandes.
Salutations distinguées.

Un groupe de Sallereins

LA REPONSE DE L'ASSESSEUR

Je réponds volontiers à votre lettre pour donner des précisions sur les questions que vous avez soulevées quant à la fermeture de l'office touristique de La Salle et au service de transports publics desservant la Commune.
Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler lors de la séance du Conseil régional du 12 janvier dernier, la fermeture des offices touristiques de La Salle, Villeneuve, Sarre et Verrès s'inscrit dans un processus de rationalisation des coûts de gestion.
En particulier, une étude réalisée dans le courant de l'année 2010 sur les flux touristiques dans les offices territoriaux a mis en évidence un rapport coûts/bénéfices peu attrayant et le faible taux de fréquentation des offices, ce qui a conduit à en proposer la fermeture.
Pour ce qui est plus spécialement de l'office du tourisme de La Salle, la question de sa fermeture a été soulevée et débattue au sein de la conférence permanente territoriale au mois d'octobre dernier à la présence du syndic de La Salle et successivement lors d'une rencontre avec tous les syndics de la Valdigne. Les données recueillies pour ce qui est de l'année 2010 font état d'une concentration des flux touristiques uniquement dans les mois de juillet et août.
Dans le détail, au cours de l'année 2010 les chiffres montrent un total de 2.892 touristes, ainsi répartis : 31 pendant les trois jours d'ouverture à Pâques (soit une moyenne/jour de 10,3) ; pendant l'été l'office a été ouvert au mois de juillet (1202 touristes, soit 38,7 en moyenne/jour), au mois d'août (1.566 touristes, soit 50,51 en moyenne/jour) et la première quinzaine du mois de septembre (93 touristes). Les renseignements demandés portaient essentiellement sur les horaires des cars et des trains, les marchés de la zone, la disponibilité d'affiches gratuites ou la liste des appartements loués (actuellement disponible sur le site internet de la Région).
Pour ce qui est de la liaison avec Aoste, celle-ci est assurée par quinze allers/retours par jour depuis l'arrêt sur la Nationale. Compte tenu du nombre moyen de passagers, il serait insoutenable pour l'Administration de mettre en place un service desservant les différents hameaux répartis sur un territoire très vaste sur le versant. Par ailleurs, l'offre de transport est complétée par une liaison avec Courmayeur (douze allers/retours) avec départ depuis l'arrêt de bus situé au centre de La Salle.
Enfin, en ce qui concerne l'adhésion au service gratuit de « ski bus », il importe de préciser que ce service utilise le service de ligne existant. Il est gratuit dans la mesure où les communes de la Valdigne qui ont donné leur adhésion se chargent des coûts pour les usagers.
Dans l'espoir d'avoir convenablement répondu à vos questions, veuillez agréer, Madame, mes meilleures salutations.

Aurelio Marguerettaz

assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports

Federica Brignone, argent mondial à Garmish

Federica Brignone n'a pas raté le rendez-vous le plus important de cette saison : le jeudi 17 février dernier, la jeune athlète de La Salle, licenciée par le Groupe sportif des Carabiniers, a centré la deuxième place au slalom géant des Championnats Mondiaux de ski alpin qui se sont déroulés à Garmisch Partenkirchen en Allemagne.
Après avoir obtenu le deuxième temps lors de la première manche, la valdôtaine a confirmé son classement dans la deuxième, en restant derrière à la slovène Tina Maze uniquement pour 9 centièmes; troisième la leader de la Coupe du Monde de la spécialité, la française du Grand Bornand Tessa Worley.
« *Je suis vraiment heureuse* – a commenté Federica Brignone après la compétition – *je ne sais pas quoi dire, je suis très contente. Après la première manche, j'avais décidé de repartir de zéro : cela m'a été utile, parce qu'aux Mondiaux c'est comme ça, on se joue tout dans une seule course* ».
La médaille d'argent remportée par Federica Brignone représente le meilleur classement d'un athlète valdôtain aux Championnats Mondiaux de ski alpin : en effet, il faut remonter jusqu'à 1956 pour trouver la médaille de bronze de Giuliana Minuzzo Chenal dans le combinée de Cortina d'Ampezzo.
En outre, dans la station de ski allemande Federica Brignone avait conquis la médaille d'or dans le combinée des Championnats du Monde Juniors en 2009.
« *Je veux féliciter Federica* – a déclaré l'assesseur régional aux Sports Aurelio Marguerettaz – *pour le brillant résultat qu'elle a atteint. Cette médaille est le fruit de talent, engagement, ténacité et de sa grande passion pour le ski. Federica a grandi dans le ski club Courmayeur Mont-Blanc et elle a défendu les couleurs de l'Asiva : nous sommes donc très satisfaits que son succès soit mûri sur la neige de notre région* ».
« *Toute la communauté valdôtaine* – a ajouté le président de la Région Augusto Rollandin – *le monde du ski et, en particulier, les jeunes qui s'entraînent avec beaucoup de passion, en souhaitant rejoindre ces résultats, se félicitent avec Federica. Grâce à elle la Vallée d'Aoste brille aujourd'hui sur la scène internationale du ski alpin* ».
Après cet exploit l'athlète valdôtaine cherchera d'améliorer sa septième place dans la Coupe du Monde de slalom géant dans les compétitions de Are (Suède), Tarvisio et Kranjska Gora (Slovénie).

L'assesseur Aurelio Marguerettaz : «On doit faire encore un effort pour nous améliorer»

Coupe du Monde de ski, finales au Val d'Aoste en 2016

Ce n'est pas encore officiel, mais la saison 2015/2016 du ski mondial devrait se terminer en Vallée d'Aoste. *«La Fisi nous a promis cet événement»,* a dit l'assesseur Marguerettaz mercredi 16 février dernier pendant une rencontre avec les administrateurs locaux, les hôteliers et les représentants des clubs de ski valdôtains *«parce que notre Région a prouvé qu'elle est capable d'organiser toute sorte de compétitions de sport de la neige. Et maintenant c'est le moment d'aborder la Coupe du Monde»*.

Voilà alors qu'un programme chronologique pour arriver aux Finales de la saison 2015/2016 a été fait. Et le premier pas de ce programme sont les Championnats Italiens absolus de ski de descente du prochain mois de mars.

«On a retenu la Coupe d'Europe de ski alpin, on a prouvé notre capacité à l'organiser. Et voilà alors que le pas que suivra les Italiens sera de se proposer à nouveau dans le circuit continental, en organisant peut-être les finales du tournoi en 2014».

Ensuite, ce sera le "choc" de la Coupe du Monde, avec des compétitions au Val d'Aoste pendant la saison 2014/2015 et surtout les finales de ski alpin, ski de fond, freestyle et snowboard au mois de mars 2016. *«Pendant dix jours, notre région sera au centre du monde du ski, pendant dix jours les médias parleront de notre communauté et de notre territoire. C'est une occasion incroyable de promotion de la Vallée d'Aoste* – a dit encore Aurelio Marguerettaz – *qui, bien sûr, portera quelques changements dans la gestion de la promotion touristique de l'Administration régionale»*.

Un événement de cette importance entraîne, en effet, des dépenses d'un certain niveau : les techniciens de l'Assessorat ont envisagé d'investir dans ce domaine une somme entre six et huit millions d'euros. *«C'est un chiffre important* - a dit encore l'assesseur Aurelio Marguerettaz - *qui obligera l'Administration à modifier sa politique de promotion à travers le sport. Si on va dans cette direction, et l'occasion à mon avis est absolument trop importante pour la laisser tomber, on aura une période pendant laquelle une bonne partie des fonds à notre disposition seront utilisés dans ce domaine»*.

Mais ce n'est pas qu'une question d'argent. Un investissement de ce genre, selon Marguerettaz, ne mènera à rien si *«la Région n'est pas concernée dans tout son ensemble»*. Voilà pourquoi il faut *«faire groupe, il faut que tout le monde travaille dans la même direction. Les clubs de ski ont prouvé qu'ils savaient faire leur travail d'organisation, mais trop souvent il y a un manque du côté promotionnel. Le grand ski, c'est aussi la fête, et si on veut réussir ce challenge, il faut que les personnes qui viendront puissent dire "le Val d'Aoste, c'est du spectacle". Il faut organiser aussi des activités en dehors de la compétition. Voilà pourquoi les Administrations communales, les Pro Loco, les Consortiums et les hôtels doivent être concernés par ce projet dès le début. Il est grand temps que le Val d'Aoste joue comme une équipe»*.

Transformer la passion sportive en quelque chose de plus concret. C'est le message que Marguerettaz veut faire passer. *«Il faut organiser un groupe de travail pour commencer à penser à cet événement. Un groupe où tous les sujets concernés puissent être représentés. Clubs de ski, hôteliers, Administrations locales et Administration régionale, tout le monde doit pouvoir communiquer ses idées. Parce que dès à présent, on part pour le futur. On dessine dès maintenant la stratégie de promotion du Val d'Aoste pour les prochaines années. Ce n'est pas un changement de notre politique, mais plutôt la nécessité de faire un autre "pas de l'avant". Et si on veut arriver en 2016 avec des résultats importants, il faut que l'on commence à faire de la promotion tout de suite. Les Jeux Olympiques de Sochi 2014 seront notre première vitrine, et plus tard on devra travailler avec les grandes stations de la Coupe du Monde comme Wengen, Adelboden et Kitzbuhel, là où l'histoire du ski est écrite chaque année. Il faut une programmation détaillée le plus vite possible, afin que les personnes qui viendront au Val d'Aoste puissent connaître non seulement les propositions des stations de ski, mais aussi notre offre estivale. Il faut faire groupe. C'est seulement de cette manière que le Val d'Aoste en sortira gagnant»*.

François Domaine

Les sensations des Valdôtains

La proposition d'Aurelio Marguerettaz a trouvé tout de suite de nombreux partenaires.

«On a terminé les travaux sur les pistes – a dit le président de l'Asiva Riccardo Borbey – *et maintenant, on a les structures. On ne peut pas à présent y renoncer. C'est sûr, c'est un programme lourd et important qu'on nous propose, mais moi j'y crois!»*.

Moins enthousiaste Silvana Perucca, présidente de l'Adava. *«C'est un investissement très important pour le futur, mais n'oublions pas le présent. Les ressources pour la promotion que le Comité d'organisation devra faire sont-elles déjà prises en considération?»*.

Matteo Calcamuggi de Gressoney-Saint-Jean a rappelé *«que les compétitions, même de la Coupe du Monde, qui ne sont pas programmées pendant le week-end perdent souvent de leur "charme d'attraction"»*, Andrea Celesia de Cogne a souligné *«que le dialogue entre clubs et hôtels doit être amélioré»*.

Plus froid le syndic de Valgrisenche Riccardo Moret, qui a peur *«que ce type d'investissements pénalise trop les petites stations»*.

Le coin du dialogue

Andrea Rosset

C'est la création du Groupe « Formation professionnelle et orientation » dont je fais partie qui m'a incité à partager avec vous quelques réflexions en la matière.
Lors de son dernier Congrès qui s'est déroulé le 11 décembre dernier, l'Union Valdôtaine avait choisi d'aborder, d'affronter le thème de la crise du travail. Notre Mouvement a fait là un choix responsable en traitant un thème aussi vaste que complexe. J'ajoute également qu'il s'agit, à mon sens, de l'un des thèmes les plus délicats et difficiles à traiter de notre société car la politique, à l'échelle mondiale, malheureusement, n'est pas à même de répondre de manière totalement satisfaisante aux exigences du marché de l'emploi, tout simplement parce que ce dernier dépend d'une série de facteurs qui dépassent la politique.
Il est toujours facile de s'intéresser à de grands thèmes sans rien faire ensuite pour trouver des solutions concrètes, c'est pourquoi je prends acte de l'action du Président Rollandin et de la sensibilité dont il fait preuve envers les problèmes liés au travail et à la formation et orientation professionnelles. Nous avons fait beaucoup – notamment à travers le Plan triennal des Politiques du travail et des formations qui a impliqué les deuxième, troisième, quatrième et cinquième Commissions permanentes du Conseil de la Vallée – mais nous pouvons et DEVONS encore faire plus, beaucoup plus. La politique doit prendre ses responsabilités et agir afin que personne, je dis bien personne, ne se trouve hors du marché de l'emploi. Que fait un jeune qui abandonne l'école à seize ans ? Il n'a aucune formation et a donc très peu de possibilité de s'insérer dans le monde du travail. Et nous, que proposons-nous à ce jeune ? Eh bien nous devons lui proposer un avenir ! Nous devons l'orienter et le former professionnellement. Mais pas n'importe quelle formation. Nous devons dans un premier temps comprendre quels sont ses intérêts et ensuite lui proposer une formation dans un domaine qui soit à la fois le plus proche possible de ses desiderata et de la demande du marché de l'emploi afin qu'il trouve immédiatement un travail.
C'est sur ces objectifs ambitieux et fondamentaux pour le bien-être et l'équilibre personnels, mais aussi de la société – car n'oublions pas qu'au centre de toute société se trouve la personne –, que le Groupe est en train de travailler. Nous devons promouvoir et soutenir des actions pour l'interaction et l'intégration entre les systèmes de l'éducation et de la formation professionnelle dans le but de prévenir la dispersion scolaire et formative et de combattre le phénomène de l'abandon scolaire.
Nous devons être particulièrement attentifs au système de formation professionnelle qui doit être objet d'une réflexion globale pour le futur. La formation professionnelle devra toujours plus répondre aux exigences et besoins de entreprises valdôtaines en garantissant ainsi plus de possibilités d'emploi pour les jeunes. Il est donc fondamental de promouvoir et développer une forte collaboration entre formation et travail, en valorisant également les formations qui peuvent avoir lieu au sein de l'entreprise.
Nous sommes donc en train de travailler sur un thème crucial qui mérite toute l'attention de la politique pour laisser entrevoir à nos jeunes un avenir serein et meilleur, nos jeunes qui sont le futur de notre communauté.

Québec. Le Conseiller Diego Empereur participe à l'APF

Etat de santé du français et situation politique au sein des territoires francophones

Le Chef de Groupe Diego Empereur a récemment pris part à diverses réunions de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui s'est réunie à Québec, au cours desquelles de nombreuses décisions et prises de position ont été adoptées, notamment en termes de politique et de culture.

En ce qui concerne les prises de position politiques, le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est notamment exprimé relativement à la Guinée et à l'insécurité dans la zone sahélo-saharienne.

Guinée
Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie : prenant acte des résultats de l'élection présidentielle tenue en Guinée ; félicite le peuple guinéen de s'être acquitté de son devoir d'électeur avec maturité et civisme ; félicite le président Alpha Condé de sa victoire à l'élection présidentielle ; salue la sagesse des acteurs politiques et notamment Cellou Dalein Diallo, qui ont accepté les résultats de l'élection ; remercie le général Siaka Sangaré, président de la Commission électorale nationale indépendante, d'avoir mené à bien une étape essentielle de la marche de la Guinée vers la démocratie ; demande aux nouvelles autorités guinéennes que les étapes vers le retour à l'ordre constitutionnel s'effectuent avec diligence, notamment l'organisation d'élections législatives ; invite l'Organisation internationale de la Francophonie à accompagner le peuple guinéen dans la mise en place d'institutions démocratiques ; affirme sa disponibilité, une fois les institutions parlementaires installées, pour envisager des actions de collaboration afin d'accompagner les nouvelles autorités parlementaires guinéennes.

Insécurité dans la zone sahélo-saharienne
Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie : condamnant fermement les enlèvements et les exécutions d'otages commis au Niger par Al-Qaeda au Maghreb islamique en septembre 2010 et en janvier 2011 ; rappelant la résolution adoptée sur le terrorisme dans la zone sahélo-saharienne lors de la XXXVI[e] Session de Dakar ; réitérant sa vive préoccupation devant les actes de terrorisme qui compromettent la stabilité et le développement des pays de la zone sahélo-saharienne ; salue les initiatives engagées par la Mauritanie, l'Algérie, le Mali, le Maroc et le Niger pour lutter contre le fléau du terrorisme et souhaite que ces actions soient le plus coordonnées possible ; appelle la communauté internationale à poursuivre et à maintenir son assistance dans le domaine de la sécurité transfrontalière et de la lutte contre le terrorisme.

Quant à la Commission de l'Education, de la Communication et des Affaires culturelles-CECAC, les représentants des divers pays se sont accordés sur le fait qu'il est maintenant temps pour la Francophonie d'articuler sa concertation en vue de concilier les intérêts des accords commerciaux internationaux et ceux de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Les membres de la Commission ont également convenu que le secteur culturel constitue non seulement un élément identitaire, mais également recèle un potentiel important de développement pour les pays du Sud et devrait être considéré comme tel par les grands fonds d'aide internationaux.
La cinquantaine de sections représentées à cette réunion comptant plus de 100 personnes, qui s'est tenue sur deux jours, à l'Assemblée nationale du Québec, a également débattu de la langue française dans le monde et de l'usage de la langue française dans les instances internationales. Sur ce dernier point, les parlementaires ont exprimé leur vive déception devant les importantes lacunes dans l'application du Vade-mecum. Ce document, entériné depuis 2006 par la Conférence ministérielle de la Francophonie, impose des contraintes quant à l'usage de la langue française, à tous les États dans les foras internationaux. Les parlementaires se sont engagés à interroger leur exécutif sur les mesures qu'ils ont mis de l'avant ou qu'ils ont l'intention d'adopter en vue de faire connaître le document auprès de leurs administrations et de le faire respecter dans les institutions internationales.
Les parlementaires ont également été informés des dernières études portant sur l'avenir démographique de la Francophonie. Selon ces données, en 2050 la planète pourrait compter quelques 700 millions de francophones, dont 85% seront en Afrique. Prenant la mesure de l'importance que revêt l'éducation pour le devenir francophone, spécialement en Afrique, la Commission a donc décidé de consacrer sa prochaine réunion de Kinshasa à ce sujet.

Luciano Caveri à Bruxelles pour le Comité des Régions

Minorités linguistiques historiques

C'est ce lundi qu'a commencé au Comité des Régions, au sein de la Commission Educ, la discussion préliminaire sur le rapport « La protection et le développement des minorités linguistiques historiques dans le cadre du Traité de Lisbonne » dont notre Conseiller régional Luciano Caveri, Chef de la Délégation italienne du Comité des Régions, est le rapporteur. Il s'agit d'une matière dont il s'est déjà occupé par le passé tant à la Chambre des Députés qu'au Parlement européen.
C'est Luciano Caveri – qui a choisi le Directeur du BREL-Bureau régional pour l'Ethnologie et la Linguistique comme expert pour l'assister – qui a dû présenter à ses collègues des divers pays européens le premier document de travail qui, d'ici au mois d'avril, deviendra le rapport définitif qui sera adopté en séance plénière au mois de juin.
Le Conseiller Caveri a également rencontré des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen ainsi que des membres des associations qui s'occupent des thèmes repris dans le rapport.
L'actuel document de travail est structuré en deux parties : dans l'introduction est tracé le cadre juridique en évolution qui indique que sont évoqués dans le Traité de Lisbonne aussi bien l'importance de la diversité linguistique en Europe que l'interdiction de discrimination envers les minorités linguistiques présentes au sein de l'Union européenne ; dans la seconde partie sont déclinées les actions nécessaire, politiques et financières, pour une réelle protection et un développement des minorités linguistiques.
« *J'ai parlé à mes collègues de mes diverses expériences* – a déclaré le Chef de la Délégation italienne Luciano Caveri – *qui m'ont convaincu de combien les échanges de « bonnes pratiques » au niveau régional et local sont précieux pour les minorités linguistiques dans toute l'Europe et de combien les aspects juridiques, si bien fondés, sont essentiels pour éviter des politiques contradictoires envers les minorités tout en sachant qu'aujourd'hui il y a une « protection » communautaire.* »